



# Le Cancanier

Journal officiel de la commune de Penthalaz - no 12 - Janvier 2010

Titres

## Message de Alfred Mast, Municipal



### Histoire d'eau !

Qu'est-ce que l'eau ? Un liquide inodore, incolore et sans saveur, qui constitue un milieu indispensable de la vie. L'eau est constituée de molécules formées de deux atomes d'hydrogène et d'un atome d'oxygène, d'où sa dénomination H<sub>2</sub>O. Mais d'où nous vient-elle ? On dit volontiers que c'est un don du ciel. C'est vrai, car nos sources sont approvisionnées soit par les chutes de pluie, soit par la fonte de nos glaciers ou encore par de grandes

nappes phréatiques, dont le renouvellement reste un mystère. D'ailleurs, même la provenance de l'eau de notre chère Venoge reste énigmatique. Certes, nous savons que sa source est à L'Isle, au Chauderon quand tout est calme et au Puits après de gros orages ou après une longue période de pluie, mais les recherches faites n'ont pas permis de déterminer sa provenance. Du Lac de Joux ? possible mais ça n'a pas pu être vérifié. Je vous invite d'ailleurs à vous rendre à L'Isle, après de gros orages. Le spectacle est simplement magnifique. A Penthalaz, le réservoir de "Montjoux" est alimenté par les sources de la Molombe, qui proviennent elles-mêmes d'une nappe phréatique située dans la région de Betens - Bioley-Orjulaz. Comment est-elle alimentée ? Mystère! Nous avons aussi un puits, à proximité du Tennis communal. Nous pompons l'eau à une profondeur de 24 mètres environ, pour alimenter le réservoir de l'Alouette. Cette eau provient d'une nappe phréatique qui, logiquement, est la même que celle de la Plaine de l'Orbe.

L'eau peut être tour à tour capricieuse, calmante, désaltérante, apaisante; elle peut aussi servir à notre bien-être (bains, douches), à laver notre linge, à cuire nos aliments, à fournir de l'électricité (après turbinage), à faire pousser toutes nos plantes et fleurs qui réjouissent tant notre vue etc., etc. Bref, elle est source de vie, mais elle peut aussi - et c'est paradoxal, causer la mort (noyades) ou de gros dégâts (inondations) ou les deux en même temps (tsunami), etc.

► suite en page 2

La Municipalité et le personnel communal vous adressent leurs meilleurs vœux et vous souhaitent une Belle et Heureuse Année 2010.

## Concours photo



### Vous aussi participez !

Nous recherchons les plus belles photos de notre village. Originales, anciennes ou d'actualité, la meilleure sera mise à l'honneur en première page et un bon vous sera offert. N'envoyez qu'une photo par personne dans un délai d'un mois après la publication du journal.

Pour cette édition, c'est Madame Yvette Chenux qui remporte le concours et gagne un bon d'une valeur de CHF 50.-

## Communications de la Municipalité

- Les dicastères
- Communications des Municipaux
- Sélection d'images du site [www.penthalaz.ch](http://www.penthalaz.ch)

Pages 3 à 5

## Au Conseil communal

- En bref
- Conseil communal du 14 décembre 2009
- A vos déchets !
- Remboursement
- Message de l'équipe du Cancanier

Pages 6 et 7

## Informations de la Muni

- Cartes journalières CFF

Page 7

## Evénements

- 15e Venoge Festival

Page 8

## Le coin des cancans

- Courrier de lecteurs
- Le coin des cancans

Page 9

## La vie des Cancans

- Notre paroisse
- Jubilaires

Page 10

## Utile

- Article santé
- Agenda

Page 11

## Album photos et divers

- Coupe de bois

Page 12

### Editeur responsable

La Municipalité de Penthalaz

### Impression

Imprimerie Favre et Pittet

### Rédacteurs hors comité

Isabelle Gay-Crosier et Bernard Morel

### Adresse :

Le Cancanier  
Case postale 67  
1305 Penthalaz  
[lecancanier@penthalaz.ch](mailto:lecancanier@penthalaz.ch)

### Conception et réalisation

Joël Cavat

### Comité de rédaction

Christophe Loetscher, Jérôme Ischi, Pierre-André Ischi et Joël Cavat

### Correcteurs

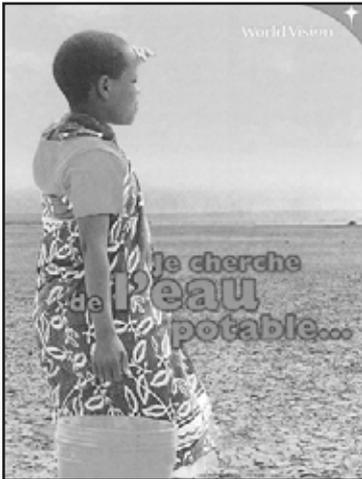
Imprimerie Favre et Pittet et Mme C. Bourgeois

Compléments d'informations sur le site [www.penthalaz.ch](http://www.penthalaz.ch)

## Suite - Message de Alfred Mast, Municipal

Malgré cela, nous devons l'approviser, la capter, la dompter, la canaliser, la stocker et, surtout, la respecter. Dans notre Commune, nous avons une vingtaine de kilomètres de conduites d'eau potable qu'il faut entretenir. Cela a un coût ! Les Autorités du monde entier s'évertuent à faire en sorte que cet or bleu soit partout présent et de bonne qualité. Notre civilisation a pris des habitudes, pas toujours adéquates. Quoi de plus facile que d'ouvrir un robinet. Nous avons de l'eau et on se dit que c'est normal. Nous ne réfléchissons pas plus loin; ceci est un dû et il est impensable, aberrant de penser qu'un jour cette source de vie pourrait venir à manquer. Pensez donc : d'une seule main nous avons accès à l'eau froide, tiède ou chaude selon notre bon désir, grâce au robinet-mélangeur. Quel luxe, mais c'est comme ça et gare à celui qui oserait remettre notre confort en question !

Pensons-nous aux peuples pour qui l'eau, la recherche de l'eau est un souci quotidien ? En Afrique, certaines personnes, principalement des femmes, font quotidiennement plusieurs heures de marche pour se rendre au point d'eau et tout autant pour regagner leur village avec un broc sur la tête. En ferions-nous autant ? En Asie, l'eau que certains peuples doivent boire est d'une saleté repoussante et est source de maladies de toutes sortes. Accepterions-nous cette situation ?



Qui sommes-nous, non pas

nous, Cancaniers et Cancanières, mais nous, peuple civilisé, qui osons téléphoner à notre administration dès qu'une baisse de pression est perceptible à notre robinet.

Qui sommes-nous, qui osons rouspéter, parfois avec véhémence, lorsque nous devons subir une coupure d'eau, imprévisible ou programmée, pour permettre une remise en état, donc une amélioration du réseau.

Qui sommes-nous, pour vouloir chacun sa piscine ? Quel caprice ! Dans certain pays, une vue par avion montre presque autant de points bleus que de maisons. Bien sûr, on y a droit puisqu'on paie !

Petite réflexion sur le prix de notre eau. A Penthaz, nous payons chf 1.20 pour 1000 litres d'eau potable d'excellente qualité. Elle est certes un peu calcaire, mais n'a besoin d'aucun traitement. C'est un privilège. A Lausanne, dans certains quartiers, dès qu'on ouvre le robinet, on sent le chlore.

Pensez aussi qu'un litre (un seul) d'eau en bouteille, qu'il provienne de la Broye, des Grisons ou de la Haute Savoie, coûte environ CHF1.50-- soit 1'500.-- les 1000 litres !!

En conclusion, soyons conscients que nous vivons dans l'abondance, dans le luxe pour ne pas dire dans l'insouciance. Nos habitudes sont là et bien là. Nous ne sommes pas prêts d'accepter un changement. Alors soyons reconnaissants à Dame Nature et aux hommes qui se démènent pour notre bien-être et arrêtons de nous plaindre.

*Alfred Mast, Municipal*

## Mes excuses (anonymes)

Alarme incendie au Collège du Cheminet

Mercrèdi 4 novembre, nous avons, sans faire exprès, déclenché l'alarme incendie au Collège du Cheminet. Nous nous excusons d'avoir fait peur à certaines personnes et d'avoir provoqué le déplacement des pompiers.

les personnes responsables

# Communications de la Municipalité

Les dicastères

## Isabelle Hautier Charrotton, syndique

Administration générale, finances, tourisme, police et service du feu

## Yvan Rochat, municipal

Bâtiments communaux, forêts, police des constructions, urbanisme et vice-président de la Municipalité

## Yves Jauner, municipal

Affaires sociales, affaires culturelles, affaires scolaires, protection civile et informatique

## Isabelle Gay-Crosier, municipale

Personnel communal, domaines, voirie et services publics

## Alfred Mast, municipal

Routes et chemins, gaz, service des eaux et des égouts, éclairage public, matériel service extérieur, travaux publics et signalisation

## Isabelle Hautier Charrotton

### Giratoire

Comme vous avez pu le constater, les travaux ont réellement commencé et contrairement à ce qui a été indiqué sur le tout ménage que vous avez reçu, les feux ne seront installés qu'à la mi-janvier. Beaucoup de plaintes nous parviennent car le calendrier des travaux ne correspond pas au tout ménage que chacun a reçu. Il est nécessaire de rappeler qu'en creusant, personne ne connaissait l'état des conduites d'eau et, ma foi, il y a eu de mauvaises surprises. Sans vouloir minimiser, sur un gros chantier comme celui-ci, il est inévitable de tomber sur des impondérables qui engendrent des retards. Nous le déplorons mais nous sommes complètement impuissants face à ces aléas. Sachez aussi que nous sommes régulièrement mis devant le fait accompli.

### Commissions du Conseil

Ces dernières semaines, nous avons convoqué plusieurs commissions in extremis, ce qui nous a valu des commentaires et des mécontentements.

Au nom de la Municipalité, j'aimerais vous rappeler que parfois, nous sommes tenus par des délais ou nous attendons, pour compléter un préavis, des réponses qui tardent à venir. Vous aussi, Mesdames et Messieurs, vous avez des agendas chargés, une vie de famille, une vie professionnelle. En notre qualité de miliciens, nous essayons de faire au mieux.

Alors si parfois nous tentons le quitte ou double ... ça passe ou ça casse !

## Yvan Rochat

### Coupe de bois

Il sera procédé à une coupe de bois le long de la ligne du funiculaire, dite coupe de sécurité, en rapport à la voie du funiculaire ainsi qu'à une coupe en lieu-dit «En Riez», le long de la Molombe, en majeure partie pour du bois de feu destiné à la traditionnelle mise du printemps (environ 200 m3).

### PGA

(plan général d'affectation : anciennement plan de zones)

La Municipalité avait transmis au Canton, au

### Centre multifonctionnel et local du feu

Le centre multifonctionnel sera mis à l'enquête tout prochainement avec le local du feu.

Pour des raisons pratiques et financières, la Municipalité a admis de mettre aussi à l'enquête le local du feu, avant que vous ayez pris connaissance du préavis qui vous sera présenté au prochain Conseil. Cette manière de procéder est parfaitement légale et, dans d'autres communes, elle est courante.

### Remerciements

La Municipalité remercie les membres du Conseil pour leur confiance et leur collaboration. Elle souhaite à tous les Conseillers et leur famille de Bonnes Fêtes et leur adresse ses meilleurs vœux de fin d'année.

Comme le veut la tradition, une verrée sera offerte par la Municipalité à la fin du conseil.

### Remboursement de parts sociales. Association de la piscine et du camping de Penthaz et environs

Les personnes qui possèdent des parts sociales de l'Association de la piscine peuvent demander le remboursement jusqu'au 18 mars 2010 (voir annonce en page 7).

En cas de non présentation, il sera admis que le propriétaire renonce à être remboursé et l'Association considérera la part comme un don.

printemps 2009, le projet du nouveau PGA pour examen. Celui-ci nous a été retourné en octobre, avec les remarques des 13 services concernés. Par rapport à ces critiques, concernant essentiellement les relations du PGA avec le plan directeur régional, le plan directeur cantonal et les nouvelles lois entrées récemment en vigueur, un gros travail et de nombreuses séances restent à faire dans le but de présenter ce document pour un nouvel examen. C'est pourquoi, à ce jour, la Municipalité n'est pas en mesure de donner une date d'échéance quant à l'aboutissement de ce PGA.

► suite en page 4



En effet, dès l'acceptation du Canton, il devra faire l'objet d'une séance d'information publique, d'une mise à l'en-

quête et enfin de l'approbation du Conseil.

## Fredy Mast

### Info-Radar. Mesures de vitesse du 29 septembre au 5 octobre 2009

Depuis plusieurs mois, la Municipalité recevait les doléances de citoyens se plaignant de la vitesse exagérée de certains véhicules automobiles, créant ainsi un climat d'insécurité dans notre commune.

Nous avons donc demandé au TCS d'installer leur radar préventif, informant l'automobiliste de sa vitesse, à un endroit bien déterminé. Voici quelques résultats :

**Du 29.09 à 13.55 h. au 30.09 à 13.50 h. - rte de Lussey :**  
754 vhc contrôlés. 730 roulaient en-dessous de 55 km/h.  
Vitesse la plus élevée : 65 km/h.

**Du 30.09 à 14.00 h. au 01.10 à 13.45 h. - rte de Daillens, entrée du village :**  
843 vhc contrôlés. Tous étaient en-dessous de 55 km/h.  
Vitesse la plus élevée : 52 km/h.

**Du 01.10 à 13.55 h. au 02.10 à 13.35 h., rte de la Gare, entre l'hôtel et la poste :**  
1355 vhc contrôlés. 1262 circulaient en-dessous de 55 km/h.  
Vitesse la plus élevée : 74 km/h.

**Du 02.10 à 13.45 h. au 03.10 à 13.40 h., ch. Rouge (zone 30) :**  
340 véhicules contrôlés. 255 étaient en-dessous de 35 km/h.  
Vitesse la plus élevée : 58 km/h.

**Du 03.10 à 14.05 h. au 04.10 à 13.30 h., rte de Gollion :**  
**947 véhicules contrôlés.**  
699 étaient en-dessous de 55 km/h. Vitesse la plus élevée : 105 km/h.!!

**Dimanche 04.10, entre 14.00 et 19.00 h., rue de Lausanne.**

Sens descendant, à la hauteur du débouché du ch. Rouge :  
1556 véhicules contrôlés. 1421 roulaient à moins de 55 km/h.  
Vitesse la plus élevée : 85 km/h.

**Du 04.10 à 19.10 h. au 05.10 à 11.00 h., même endroit, mais dans le sens montant :**  
3215 vhc contrôlés, 2914 en-dessous de 55 km/h. Vitesse la plus élevée, 97 km/h. (lundi matin à 09.20 h).

Mis à part les grands axes, rte de Gollion / rue de Lausanne, on peut dire que la situation, à l'intérieur du village, n'est pas si dramatique que cela.

## Isabelle Gay Grosier

### Cimetière

La désaffectation proprement dite est terminée. Les travaux ont débuté le 2 novembre. Les désirs de toutes les familles ont pu être respectés.

L'arrachage des thuyas a dévoilé un mur intérieur en piteux état et il va être refait par le service extérieur que je remercie pour l'excellent travail qu'il fournit.

La suite des travaux va dépendre de la météo.

Pour la suite, une excellente collaboration avec la Commune de Bussigny permet à notre personnel de se former à la mise en place des urnes dans le columbarium.

### Places de jeux

Comme vous avez pu la constater, certains travaux ont commencé. La mise en place des jeux proprement dite interviendra, nous l'espérons, dès février. Tout dépendra à nouveau de la météo.

### Déchets

La déchetterie intercommunale ne pourra malheureusement pas, comme annoncé lors d'un précédent conseil, être ouverte toute la semaine. Par contre nous maintenons l'ouverture du vendredi après-midi. Un rendez-vous des 3 communes avec Mme Costa est agendé pour réfléchir à l'avenir de notre déchetterie intercommunale.

La mise en place de moloks sur le territoire de notre commune va continuer cette année.

Nous projetons également de mettre en place le ramassage des déchets crus/cuits ménagers.

### Personnel

Tous les membres du personnel communal ont maintenant été reçus pour un entretien. Des descriptifs de tâches sont établis pour chacun. La réflexion se poursuit sur la juste répartition de ces tâches et sur l'avenir.

Nous avons eu la joie et le bonheur de fêter les 30 ans de service de notre boursier communal Jean-Daniel Bonny le 1er décembre dernier. Qu'il soit encore ici remercié et félicité officiellement.

### Cartes CFF

Si le budget 2010 est accepté ce soir, les cartes journalières seront mises en vente au prix préférentiel de CHF 35.—pour les habitants de Penthalaz et de CHF 40.—pour les habitants d'autres communes dès demain auprès du service à la population. Des affiches seront posées dans le village.

### Jubilaires

Voir rubrique jubilaires page 10 du Cancanier

### Prévention jeunesse

La journée jeunesse impliquée s'est déroulée le 21 novembre. Une quinzaine de jeunes étaient présents, seuls trois adultes ont répondu présents. Le groupe des jeunes qui a organisé cette journée a, à présent, du pain sur la planche. Il va, durant le premier trimestre 2010, affiner les 3 projets qui sont sortis du lot lors de la journée jeunesse impliquée et présenter le tout à la municipalité. Un grand merci à toutes les personnes qui ont participé à cette journée et à M. Parel pour la soupe !

### Cantine communale « microcantine »

Le nombre d'élèves qui fréquentent la cantine ne correspond pas au sondage réalisé en début d'année. En effet, au lieu de 20 enfants en moyenne par jour, nous avons une moyenne de 6 à 10 enfants par jour.

### AJERCO (accueil du jour des enfants région Cossonay).

Tout va bien, le budget 2010 a été accepté avec l'intégration de la future garderie qui verra le jour à Penthalaz. Le projet avance bien, l'enquête publique est en cours, les plans sont en cours de validation auprès du SPJ. Les demandes de subside pour le mobilier seront effectuées après validation des plans par le SPJ.

### ASICOPE

Le bâtiment en construction à Cossonay avance bien. Une inauguration sera prévue au printemps prochain. Nous rencontrons actuellement une vague d'incivilité dans les bus. Des avertissements seront prochainement donnés à tous les élèves qui enfreignent le règlement des transports scolaires.

### Informatique

Nous avons rencontré cet été quelques soucis avec notre serveur. Une réparation de fortune a été faite. Nous pouvons également constater une certaine lenteur du système, spécialement avec notre GED (gestion électronique des documents).

Des travaux importants doivent être effectués pour assurer la sauvegarde de nos données. Dans un premier temps, nous avons effectué le changement du serveur qui s'essouffle de jour en jour. (Ces travaux sont en cours). Un préavis sera effectué pour le prochain Conseil.

Enfin, sur le site de la commune vous avez pu constater la présence d'une image aléatoire sur la partie gauche de la page d'accueil. Cette zone est destinée aux entreprises locales qui souhaitent afficher le logo de leur entreprise. Un clic sur l'image permet d'ouvrir la page web de l'entreprise ou d'envoyer un courriel. Une information sera envoyée aux entreprises concernant cette offre.

### Sélection d'images du site [www.penthalaz.ch](http://www.penthalaz.ch)



# Au Conseil communal



En bref

## 45 conseillers sont présents

Adoption du PV de la séance du 28 septembre 2009 à l'unanimité.

### A l'ordre du jour :

- Nomination et assermentation d'un nouveau membre du Conseil
- 1 préavis
- Approbation du budget 2010
- Propositions individuelles

## Travaux de réfection de la toiture avec installation photovoltaïque du Centre communal du Verger et de l'édicule public

- Amendement : 23 non, 22 oui, une abstention
- Préavis : 31 contre, 14 pour et une abstention

## Approbation du budget pour l'année 2010

Unanimité

## Les conseillers communaux offrent leurs derniers jetons de présence aux Cartons du cœur

## Prochain conseil communal

lundi 15 mars 2010

## Conseil communal du 14 décembre 2009

### Assermentation d'un nouveau membre du conseil

Le Président du Conseil M. Alain Pellet procède à l'assermentation de M. Didier Bratschi, nouveau conseiller communal au sein du groupe socialiste, en remplacement de M. André Marendaz, démissionnaire.

### Travaux de réfection de la toiture avec installation photovoltaïque du Centre communal du Verger et de l'édicule public

Il y a environ 3 ans, par souci d'esthétique et d'entretien, la Municipalité a fait procéder à un traitement anti-mousse sur l'intégralité de la toiture du Centre communal du Verger qui ne s'est révélé que peu efficace. Au vu du résultat peu satisfaisant, une expertise a été demandée révélant que cette dernière, en Eternit, est atteinte dans la masse par des microfissures qui rendent la matière poreuse. Deux solutions ont été alors envisagées, la première consistant à procéder à un nettoyage à haute pression de la couverture puis à effectuer un traitement imperméabilisant et la seconde étant de changer l'intégralité de cette couverture, ce qui a pour avantage de régler par la même occasion les problèmes liés à l'amiante contenu dans l'Eternit. Avant que la Municipalité ne se soit déterminée, elle a été contactée par la société Sunseed SA à Lausanne qui a proposé de mettre une installation photovoltaïque pour la production de courant électrique sur la toiture du Centre communal, la commune mettant alors gratuitement à disposition de cette entreprise une surface déterminée de la toiture. La Municipalité s'est vue séduite par cette offre, y voyant notamment une occasion de montrer l'exemple en matière d'énergie renouvelable. Cela permet également de limiter les coûts d'une nouvelle couverture d'environ 60'000 francs, une grande partie du toit étant occupée par des panneaux solaires. De plus, la réfection de la toiture implique également un renforcement de l'isolation du bâtiment permettant ainsi de réduire la consommation de chauffage et d'améliorer le confort estival des locaux. Sunseed SA, entreprise spécialisée dans le domaine, est capable de financer l'entier de la surface (env. 710'000.-) en vendant les kilowattheures à des tiers et amortissant de la sorte l'installation. La Municipalité propose également de construire, avec l'argent économisé, une installation similaire appartenant à la Commune sur le toit de l'édicule public qui dégagerait un revenu annuel d'environ 4'500.-, permettant ainsi d'amortir en moins de 15 ans l'investissement de départ (env. 60'000.-). La charge annuelle nette relative à ces constructions serait de 29'400.-, dont 5'400.- à la charge de l'ASiCoPe (Association scolaire intercommunale Cossonay-Penthalaz.), principale utilisatrice du Centre communal. Notons tout de même que ce projet n'entre pas dans la planification financière 2006-2011 mais que le plafond d'endettement, se situant à 15,5 millions sur 20 millions de francs autorisés, permet un tel

engagement financier.

Didier Chapuis, conseiller communal, a présenté un amendement à ce préavis municipal où il rappelle l'urgence qu'il y a à penser différemment en ce qui concerne les sources d'approvisionnement d'énergie et met en avant l'opportunité de bénéficier d'un subside cantonal de l'ordre de 80'000.- et qui pourrait même atteindre en réalité une somme d'environ 105'000.-, mais il émet cependant quelques doutes quant à l'opportunité de la construction d'une telle installation sur le toit de l'édicule public par crainte notamment d'actes de vandalisme. Il propose pour sa part de procéder à la réfection de la toiture du Centre communal du Verger avec installation de la couverture photovoltaïque mais d'abandonner l'idée d'une construction similaire sur l'édicule public.

Ce sujet a été longuement débattu au cours de la séance du Conseil communal, certains conseillers étant quelque peu sceptiques quant à l'idée de louer une surface de la toiture à une entreprise privée au lieu que la Commune construise sa propre installation et puisse profiter ainsi des rendements qui sont intéressants surtout les premières années. D'autres ont également trouvé que ce dossier avait été traité de façon un peu trop précipitée. Néanmoins, l'intégralité des membres du Conseil ont été sensibles à la problématique écologique, certains invitant la Municipalité à relancer un nouveau projet où la Commune serait seule propriétaire de l'installation.

*L'amendement a été refusé par 23 non, 22 oui et une abstention.*

*Le préavis municipal a été refusé par 31 voix contre, 14 pour et une abstention.*

### Budget communal pour l'année 2010

Bien que le budget 2010 présenté soit déficitaire d'environ 441'800.-, la Municipalité reste confiante, les comptes 2009 devant normalement être bouclés sans le déficit initialement annoncé. Elle relève cependant la difficulté à anticiper certaines décisions cantonales qui auront forcément des conséquences financières pour les communes.

*Le budget pour l'année 2010 est accepté à l'unanimité.*

### Propositions individuelles

Comme le veut la coutume, les membres du Conseil communal offrent leur jeton de présence de la dernière séance de l'année à une oeuvre ou institution. Cette année il a été décidé à l'unanimité de les verser aux Cartons du cœur.

Prochain conseil communal : lundi 15 mars 2010

## A vos déchets !



Pour vous aider à trier au mieux vos déchets, la Municipalité vous propose un petit quizz dans chaque numéro du Cancanier

Questions :

1. Où dois-je jeter mon vieil ordinateur?
2. Où dois-je jeter mon plat Pyrex cassé?
3. Où dois-je jeter mes médicaments périmés ou inutiles?

Réponses :

1. Le ramener au magasin où je l'ai acheté (au pire l'amener à la déchetterie). 2. A la déchetterie, dans les déchets inertes (au pire dans le sac poubelle), mais PAS dans le conteneur à verre. 3. Les ramener à la pharmacie où je les ai achetés



## Remboursement

### Remboursement de parts sociales

#### Association de la piscine et du camping de Penthalaz et environs

L'Association de la Piscine et du Camping de Penthalaz et environs prie **tous** les porteurs de part(s) sociale(s) de l'Association de s'annoncer pour remboursement de leur(s) part(s) à :

M. Richard Poget, Caissier de l'Association, p.a. CP 12, 1305 Penthalaz, (en cas de questions : 021/ 863.20.51 – M. Bonny) jusqu'au 18 mars 2010.

Seules les parts présentées seront remboursées.

## Cartes journalières CFF

Dès le 1er janvier 2010, la population de Penthalaz et environs pourra bénéficier auprès de notre Administration des cartes journalières CFF offrant à leurs détenteurs, pour une journée, les mêmes droits qu'aux possesseurs d'abonnement général.

Ces cartes seront vendues au prix de Fr. 35.-- pour les habitants de Penthalaz et Fr. 40.-- pour les habitants des communes voisines. Ces cartes donnent droit à la libre circulation sur les réseaux CFF, les cars postaux, ainsi que la plupart des chemins de fer privés, bus et lignes de bateaux le jour choisi.

Le Service de la population se tient volontiers à votre disposition pour tout renseignement complémentaire au numéro suivant : 021 / 863.20.52.

La Municipalité

## Message de l'équipe du Cancanier

Toute l'équipe du Cancanier vous souhaite une merveilleuse année 2010.

Nous remercions nos lecteurs pour leur fidélité et espérons que vous y trouvez votre bonheur. Bien sûr, ce journal orchestré par une petite troupe d'amateurs n'a pas de grande prétention. Mais le but premier est atteint puisqu'il répond à la loi sur l'information afin que vous soyez au courant de tout ce qui se passe dans notre commune. Des discours politiques, des informations officielles, des renseignements importants,... Nous remercions la Municipalité de pouvoir publier des articles qui sortent de leurs juridictions. Merci à ceux qui publient régulièrement des articles hors de notre comité (Naïm Ben Khelifa, Bernard Morel, Isabelle Gay-Crosier, Etienne Mayor, ...), aux autres écrivains en herbe qui nous ont fourni des articles et à tous ceux qui participent

à y ajouter de la valeur. A l'imprimerie Favre et Pittet qui nous imprime un journal remarquable et irréprochable. A la correctrice, Mme Claire Bourgois qui a le courage de le corriger. A ses collègues Sylvie Monnier, Valérie Werren et Jean-Daniel Bonny pour leur bonne humeur et leur collaboration. Aux membres du comité pour leur travail extraordinaire (Pierre-André Ischi, Jérôme Ischi et Christoph Loetscher ainsi que les anciens membres).

En somme, merci à tous ceux qui nous lisent et tous ceux qui participent de près ou de loin à l'élaboration du Cancanier.

Joël Cavat,  
Membre du comité

# Événements

15e Venoge Festival

## Une belle cuvée 2009

Au moment de franchir le cap d'une nouvelle année, on jette inmanquablement un regard en arrière sur les 12 mois qui viennent de s'écouler. Pour la Cool'hisse – et les nombreux spectateurs qui y sont venus – le 15e Venoge Festival a incontestablement marqué l'année 2009. Après une édition 2008 un peu mitigée en raison des mauvaises conditions atmosphériques, la cuvée 2009 a replacé le Venoge Festival sur la dynamique de la réussite.

Les organisateurs pouvaient craindre que, en décidant de rendre une des deux soirées payante, le public boude un peu la manifestation. L'habitude de voir le Venoge Festival entièrement gratuit était bien installée. Mais le changement a été très bien accepté, malgré quelques inévitables voix discordantes. La preuve, il y a eu davantage de monde lors de la soirée payante du samedi (2500) que pour celle, gratuite, du vendredi (2000). Les habitués du Venoge Festival, et ils peuvent en être remerciés, ont bien compris le message de la Cool'hisse qui, non seulement organise des manifestations culturelles, mais redistribue également une bonne part de ses bénéfices à des œuvres caritatives ou d'utilité publique.



Photo : Loïc Privet

Si le Venoge Festival 2009 a rencontré le succès, la programmation y est pour beaucoup, aidée en cela par une météo des plus clémentes. Le vendredi, le chanteur valaisan Marc Aymon a su captiver le public tant par les paroles de ses chansons que par leur qualité musicale. Le samedi, l'hommage à Bob Marley de Natty et les ballades bretonnes teintées de rock de Soldat Louis ont attiré de nombreux spectateurs et les ont enthousiasmés. Sur l'ensemble des deux jours, que ce soit sur la grande ou la petite scène, l'éventail des musiques proposées a permis à tous les amateurs de musique d'y trouver leur compte et de vivre de beaux moments de convivialité.



Photo : Sarah Jacquemet

Les organisateurs du Venoge Festival doivent aussi la réussite de leur manifestation à l'engagement des nombreux bénévoles, que ce soit avant pour la préparation et le montage du site, pendant qu'elle se déroule... et le lendemain lorsqu'il s'agit de tout ranger. Que tous ces bénévoles soient ici remerciés. Grâce au soutien de tous, c'est avec un bon bénéfice que le Venoge Festival s'est terminé, ce qui permettra à la Cool'hisse de se montrer généreuse avec les associations qu'elle a soutenues en 2009, la fondation L'Hymne aux enfants et l'Association Romande des Familles d'Enfants atteints d'un Cancer (l'ARFEC).

Le prochain rendez-vous que la Cool'hisse donne à ses amis sera justement la soirée du Don, au cours de laquelle les deux associations précitées recevront chacune leur chèque. Elle se déroulera le samedi 20 février à la salle Jean-Villard-Gilles de Daillens. Le choix du spectacle qui animera cette soirée sera fait tout prochainement.

En 2010, il y aura d'autres manifestations de la Cool'hisse, dont évidemment un nouveau Venoge Festival. Les dates ont été arrêtées au vendredi 20 et samedi 21 août. Pour l'organiser au mieux, le comité a besoin du soutien de nouveaux bénévoles. Il cherche des personnes qui s'engageraient dans les domaines de l'infrastructure, du

sponsoring et de la gestion du site web. Celles et ceux qui seraient intéressés peuvent nous contacter sur l'adresse [venoge-festival@coolhisse.ch](mailto:venoge-festival@coolhisse.ch) ou téléphoner à Jérôme Ostorero au 021 861 04 81.

Et la Cool'hisse, restant fidèle à ses engagements, soutiendra deux nouvelles associations en 2010: l'Association Achalay, son siège est à Lausanne et elle vient en aide à des enfants et adolescents au Pérou - et La Licorne, association qui travaille pour la réinsertion de jeunes adultes.

Bernard Morel

## Courrier de lecteurs



Penthalaz, le 23 septembre 2009. Ci-joint (réf. page 1 du concours), une photo que j'ai retrouvée par hasard qui a été prise depuis le Ch. des Etangs 8. Elle n'est pas de très bonne qualité mais je la trouve intéressante pour votre journal.

Un tout grand bravo, c'est un plaisir de recevoir Le Cancanier. Ce journal est très agréable à lire ! Recevez mes meilleures salutations,

Yvette Chenaux

Bonjour,

Les "titres de transport CFF" dont il est fait mention dans le Cancanier de septembre dernier (sous "Divers", voir ci-dessous) sont-ils des Cartes journalières ? Seront-ils disponibles dès le 1er janvier prochain ? En connaissez-vous le prix ?

Merci et meilleures salutations.

Philippe Dutoit

Réponse :

Cher Monsieur,

Ces titres de transport seront en effet des cartes journalières vendues par la Commune de Penthalaz à un prix préférentiel. Elles seront disponibles dès janvier 2010, mais le prix définitif n'est pas encore fixé.

Pour les obtenir, vous pourrez soit passer par le site de Penthalaz, soit vous adresser à nos bureaux. Un tous ménages sera distribué en fin d'année pour vous donner les informations définitives.

J'espère ainsi avoir répondu à votre question. Je vous souhaite une excellente journée.

Isabelle Gay-Crosier,  
Municipale

## Le coin des cancanans

### Il paraît que...

*Mais dis-donc.... Des drôles de bruits circulent à Penthalaz....il paraît que le tous ménages concernant le calendrier des travaux du giratoire a été fait par la Commune de Cossonay !*

Ben non ! Pourquoi la commune de Cossonay ferait ce boulot alors que les travaux se déroulent sur la commune de Penthalaz qui est le maître d'ouvrage ? Non, ce tous ménages a bien été fait par notre commune, avec la complicité de M. Lugeon, ingénieur responsable du chantier.

*Dis-donc... il paraît qu'une crèche-garderie ouvrira ses portes à Penthalaz le 1er janvier prochain ?*

Ben non... pas tout à fait ! C'est vrai que ce projet existe et qu'il est même bien avancé puisqu'il est à l'enquête publique ces jours. Mais d'ici que.... Il faudra bien attendre le printemps pour l'ouverture de cette crèche-garderie qui devrait accueillir 19 enfants.

*Dis-donc, t'as vu ces travaux du giratoire ? Quel «petchi» et en plus, il n'y a toujours pas de feux comme indiqué sur le tous ménages....*

Ben tu sais, c'est un gros chantier avec tous ses aléas. Par exemple, concernant les conduites d'eau, on ne sait

pas, en creusant, ce qu'on va trouver dessous ; il y a toujours des inconnues quand on creuse ! Et puis les feux, tant qu'il n'y en a pas, c'est tout ça de gagné pour les utilisateurs. Mais c'est sûr, pendant la période des Fêtes, ils ne seront pas installés, ceci au moins jusqu'à la reprise du chantier, le 18 janvier 2010. Puis tu sais, si tu as des questions, tu peux t'adresser à M. Lugeon qui te répondra volontiers.

*Dis-donc... y paraît qu'un jeune de Penthalaz s'est distingué ces derniers temps ?*

Ben voui, le 3 décembre dernier, il y a eu à Gland, la cérémonie des Mérites Sportifs Vaudois, en présence de M. Jean-Claude Mermoud, Conseiller d'Etat et toute une palette de «beau monde». Et qui s'est distingué ? Notre cancanier Mike Chavanne y était nommé. Bon d'accord, ce n'est pas lui qui a obtenu le titre d'Espoir vaudois ; mais quand même, au vote du public - qui représente le 40 % des voix - il était loin devant les autres. Mais...Mike est arrivé jusque là et c'est déjà une sacrée belle victoire. La Muni tout entière est fière de lui et lui souhaite le meilleur pour son avenir de judoka.

La Municipalité

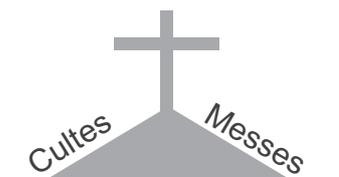
# La vie des Cancans

## Notre paroisse

### Comment faire en sorte que 2010 soit une année rayonnante ?

Nous savons bien que chacun a ses forces et ses faiblesses. En proposant comme thème de la vie paroissiale « beau et fragile à la fois » nous aimerions nous entraider pour apprendre, dans les limites qui sont les nôtres à faire briller une flamme. Une flamme de courage dans les passages difficiles, une flamme de solidarité dans les aléas de la vie, une flamme de respect dans la confrontation de nos diversités. J'espère que toutes les lumières allumées pour Noël ne s'éteindront pas une fois la fête passée. Bonne année à tous !

*Etienne Mayor*



#### Cultes

##### A l'église (10h)

- le 24 janvier, répétition des chants à 9h30
- le 21 février
- le 4 avril (Vendredi-Saint) cène
- le 25 avril

Et Sainte-Cène le 1er janvier à 18h30, suivie de l'apéritif dans l'église

##### Au Foyer (10h)

- le 31 janvier (Missions)
- le 7 mars (suivi de l'assemblée paroissiale de printemps avec discussion sur l'avenir du Foyer paroissial)
- le 11 avril
- le 2 mai
- le 16 mai (retour du camp d'enfants)

##### Remarques :

Les autres dimanches, le culte a lieu à Penthaz, à Daillens ou dans la région.

#### Messes

Au temple protestant

- le 2e samedi du mois à 18h00

## Jubilaires

#### 90 ans

Humair Claire  
09.10.2009

Borgeaud Simone  
01.11.2009

#### 50 ans de mariage

Guadagnino Venera et  
Giuseppe  
01.12.2009



## Article santé

### La toux

La toux est un pur réflexe d'auto-nettoyage de nos voies respiratoires, suite à une infection le plus souvent virale, parfois bactérienne.

Au début, la toux est **souvent irritative** ; c'est le moment de prendre un antitussif (sirop, comprimé, gouttes, tisanes, bonbons,...) pour calmer cette toux inutile et souvent fatigante!



<http://eragonshurtugal.forumactif.com>

Après 2 à 3 jours, elle devient en **général plus grasse**, avec production de sécrétions ; c'est la phase de nettoyage, et il est préférable de ne pas couper cette toux qui tente de nettoyer les bronches. On se traitera avec un médicament (comprimés, poudres

en sachets ou sirops) destiné à fluidifier les sécrétions si elles sont trop épaisses ou à les favoriser si elles sont moins épaisses. Le thym et l'eucalyptus sont aussi utiles dans ces cas-là.

Il faut aussi penser à des suppositoires à base d'huiles essentielles qui sont très efficaces, ou à des crèmes à base d'huiles essentielles pour des frictions. On fera attention à utiliser des produits sans camphre chez les petits enfants.

D'autres gestes utiles :

- humidifier l'air ambiant et souvent aérer
- boire plus d'eau et ne pas oublier les tisanes
- surélever la tête du lit pour la nuit pour mieux respirer
- éviter le tabac...

*Isabelle Gay-Crosier,  
Pharmacienne*

## Agenda

### Les dates

17 janvier 2010

Jeanne Gollut (flûte de pan) et Julie Sicre (harpe)  
Foyer paroissial, 17h00  
*Association des concerts de la Vuy*

30 janvier 2010

Loto  
Verger, 20h00  
*FC Venoge*

21 février 2010

Christian Chamorel (piano)  
Foyer paroissial, 17h00  
*Association des concerts de la Vuy*

27-28 février 2010

Tournoi en salle des juniors  
Verger  
*FC Venoge*

6 mars 2010

Loto vaudois  
Verger (ouverture des portes à 19h00)  
*USL*

7 mars 2010

Loto vaudois  
Verger (ouverture des portes à 13h00)  
*USL*

14 mars 2010

Les Swingins Bikinis (cabaret, comédie musicale, opérette, chanson française)  
Foyer paroissial, 17h00  
*Association des concerts de la Vuy*

### Téléphones et horaires d'ouverture de l'administration communale

Secrétariat municipal et bourse communale :

Ouverture des guichets :  
- Tous les matins de 07h30 à 11h30  
- Lundi après-midi de 13h30 à 17h00  
- Mardi, mercredi, jeudi, vendredi après-midi les bureaux sont fermés à la population sauf sur rendez-vous.

Permanence téléphonique :  
- Tous les matins de 07h30 à 11h30  
- Tous les après-midi de 14h00 à 16h00

Secrétariat municipal  
Tél. 021/863.20.50

Bourse communale  
Tél. 021/863.20.51

Service de la population :

Ouverture des guichets :  
- Tous les matins de 07h30 à 11h30  
- Lundi après-midi de 13h30 à 17h00  
- Mercredi après-midi de 16h00 à 19h00  
- Mardi, jeudi, vendredi après-midi les bureaux sont fermés à la population.

Permanence téléphonique :  
- Durant les heures d'ouverture des guichets

Contrôle des habitants  
Tél. 021/863.20.52

Accueil de midi

Midicroque tél. 076 229 31 99

### Horaires d'ouverture de la déchetterie :

- Mardi de 15h30 à 18h30
- Samedi de 10h00 à 11h30 et de 14h00 à 17h00
- Le jeudi de 15h30 à 18h30 (horaires d'été)
- Vendredi de 15h30 à 18h30

Centrale téléphonique des médecins et médecins-dentistes de garde  
0848.133.133

Pharmacie de garde  
Renseignement sur le répondeur de votre pharmacie, pharmacieplus de la Venoge, Penthalaz  
021/861.15.86

Vétérinaire de garde  
Renseignement sur le répondeur de votre vétérinaire, Dr. Chamot Perez Françoise, Penthalaz  
021/861.33.19

Numéros d'urgence  
117 - Police  
118 - Sapeurs-pompiers  
144 - Ambulances  
145 - Intoxications  
1414 - REGA

# Album photos et divers

## Coupe de bois

### Une équipe branchée... La Toussaint !

Depuis plus de vingt-cinq ans une équipe de nos employés communaux se rend dans la forêt au-dessus de l'Isle pour aller chercher des branches de sapins pour la Toussaint.

Ces branches de sapins sont avant tout destinées aux tombes de notre cimetière, mais également aux jardins des habitants de Penthalaz.

Chaque année les branches de sapins sont à disposition de notre population le mercredi ou jeudi avant la Toussaint au cimetière et au Plan-Bois.

Une belle et sympathique tradition que je souhaitais faire connaître aux citoyens de notre village par quelques photos.

A bon entendeur salut.

*Fridou*

